

Date: **Juillet 1995**
 Section: **12**
 Sujet: **SUPPORTS DES RÉSERVOIRS D'AIR PRIMAIRE ET HUMIDE**
 Application:

Modèle	VIN
	
Autocar "XL" 40' Année modèle: 1994, 1995	De 2P9L33409R1001820 jusqu'à 2P9L33409R1001994 incl., et de 2P9L33408S1001409 jusqu'à 2P9L33409S1001595 incl.
Carrosserie d'autocar "XL" 40' convertie Année modèle: 1994, 1995	De 2P9M33404R1001826 jusqu'à 2P9M33402R1001999 incl., et de 2P9M33408S1001415, jusqu'à 2P9M33406S1001588 incl.
Carrosserie d'autocar "XL" 45' convertie (modèle "Entertainer" seulement) Model year: 1994, 1995	De 2P9E33492R1001830 jusqu'à 2P9E33497R1001998 incl., et de 2P9E33492S1001400 jusqu'à 2P9E33491S1001596 incl.

DESCRIPTION

Sur les véhicules ci-haut mentionnés, il est possible que les supports des réservoirs d'air primaire et humide interfèrent avec les chambres de frein de l'essieu moteur lorsque la suspension est à sa position la plus basse. Pour empêcher un bris possible des chambres de frein, vous devez modifier les supports des réservoirs d'air selon la marche à suivre suivante.

MARCHE À SUIVRE

Avertissement: Stationner le véhicule de façon sécuritaire, appliquer le frein de stationnement, arrêter le moteur et placer l'(les) interrupteur(s) principal(aux) à la position ARRÊT (OFF) avant de travailler sur le véhicule.

Avant de s'aventurer sous un véhicule muni d'une suspension pneumatique, il est fortement recommandé de supporter la carrosserie par ses points de levage.

1. Sous le véhicule, au-dessus des chambres de frein de l'essieu moteur (côté gauche et côté droit), situer les supports arrières des réservoirs d'air (Fig. 1).
2. Couper l'extrémité de chacun des supports, situés directement au-dessus des chambres de frein, sous le goujon et l'écrou (Fig. 1).

Attention: Ne pas utiliser de torche pour couper le support.

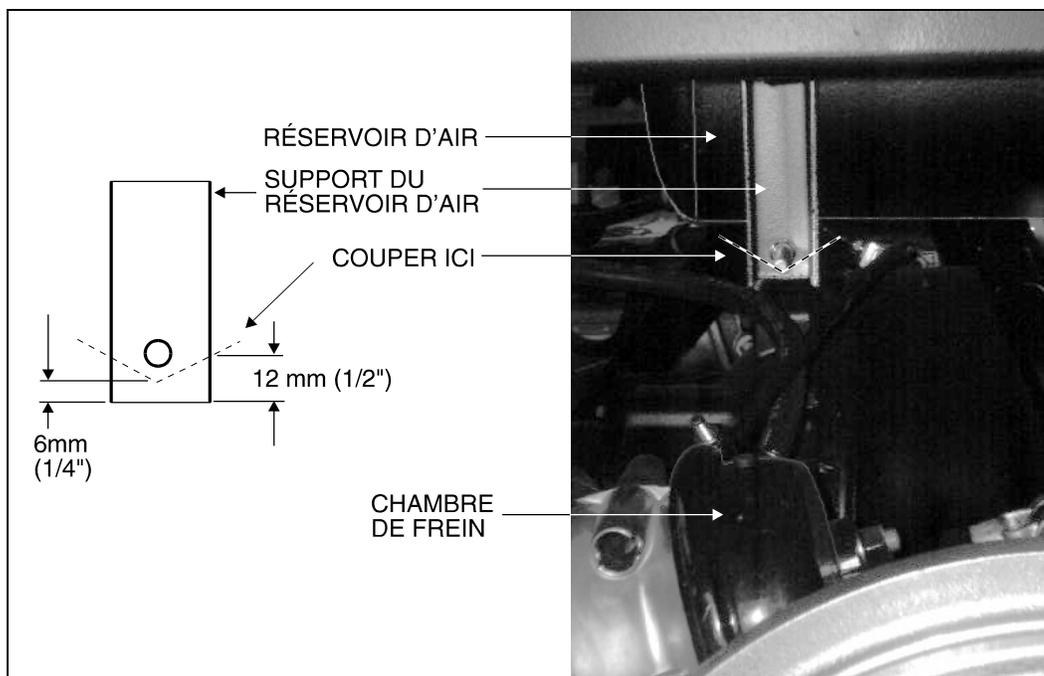


FIGURE 1

3. Inspecter les deux chambres de frein de l'essieu moteur en vérifiant si un bris n'a pas été causé par les supports des réservoirs d'air. Si des bosses ou des fuites sont détectées sur une des chambre de freins, celle-ci doit être remplacée.

Remarque: Si une chambre de frein doit être remplacée, Prévost Car vous remboursera les pièces et le travail (0,75 heure par chambre de frein) sur réception d'une formule A.F.A. dûment complétée et de la chambre de frein défectueuse. Référez au "Maintenance Manual", section 12: "Brake and Air System".

GARANTIE

Cette modification est couverte par la garantie normale du manufacturier. Nous vous rembourserons une heure(s) (1,0) de main-d'œuvre sur présentation d'une formule A.F.A. dûment complétée sur laquelle vous devez mentionner "Bulletin de Garantie 95-24".

Date d'expiration: Juillet 1996